

# Livret A



Le

# Livret A

avoir absolument

- 4%<sup>(1)</sup> par an garantis nets d'impôt
- une épargne disponible à tout moment
- accessible à tous à partir de 15 €

(1) Taux en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2008, exonéré d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Taux fixé par les pouvoirs publics.

L'ASSURANCE D'ÊTRE PROCHES



**CARDIF**

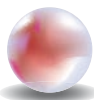
Une société de BNP PARIBAS



# N'attendez pas pour réserver votre **Livret A** !

Dès le 31 janvier 2009, le livret A sera disponible auprès de votre Conseiller Cardif. Réservez-le pour vous ou vos enfants et profitez immédiatement du taux de **4% nets<sup>(2)</sup>** jusqu'à 15 300 €. Cette offre est d'ores et déjà disponible grâce à votre Livret € Cardif. Au 1<sup>er</sup> février 2009 votre épargne<sup>(3)</sup> sera automatiquement transférée sur le Livret A. Les intérêts acquis resteront quant à eux crédités sur le livret €.

## Offre de bienvenue



### Un taux exceptionnel

Au-delà de 15 300 € et jusqu'à 100 000 €, bénéficiez pour toute première ouverture d'un Livret € Cardif, d'un taux exceptionnel :

**6 x 6 = 36€ OFFERTS** en cadeau de bienvenue

(2) Taux annuel brut de 5,64 % soit 4 % nets de prélèvements forfaitaires libératoires applicables sur tous les versements effectués sur le Livret € jusqu'à 15 300 € du 20/09/2008 au 31/01/2009. Au-delà de 15 300 € le taux nominal annuel brut sera de 3,25 %.

(3) Les intérêts acquis pendant cette période resteront crédités sur le Livret € Cardif.

(4) 6% x 6 mois : + 36 € offerts

Pour toute 1<sup>ère</sup> ouverture d'un Livret € Cardif effectuée entre le 01/09/2008 et le 29/10/2008 inclus (avec un minimum de 1 000 €), le taux nominal annuel brut est de 6% pendant 6 mois pour tous les versements dans la limite de 100 000 € de dépôt. Au-delà de 100 000 €, pour les versements à partir du 30 octobre 2008 et après les 6 premiers mois, le taux nominal annuel brut appliqué sera de 3,25%. Ce taux nominal est révisable. L'offre de bienvenue de 36 € est accordée pour toute 1<sup>ère</sup> ouverture d'un livret € entre le 01/09/08 et le 29/10/2008 avec 1 000 € minimum. La tarification applicable aux comptes est disponible sur [www.cficc.fr](http://www.cficc.fr) et sur simple demande.

Cardif Assurance Vie - Entreprise régie par le code des assurances - SA au capital de 594 854 992 € - 732 028 154 RCS Paris  
Siège social : 1, boulevard Haussmann - TSA 93000 - 75318 Paris Cedex 09 - Bureaux : 4, rue des Frères Caudron 92858 Rueil Malmaison Cedex - Tél. 01 41 42 83 00  
Autorité de contrôle des assurances et des Mutuelles : 61, rue Taitbout 75009 Paris

Établissement de crédit teneur de compte Cortal Consors  
SA au capital de 57 537 960 euros - 327 787 909 RCS Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann TSA 14000 - 75318 Paris Cedex 09  
Bureaux : 24, rue des Deux Gares, 92855 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. 01 47 38 93 29 Internet : [www.cficc.fr](http://www.cficc.fr)